

Rapport - Conseil du 18/11/2019

**Objet :** Proposition de motion introduite par M. BAUWENS, Mme EL BAKRI et Mme DHONT, Conseillers communaux.

Proposition de motion visant à faire de Bruxelles-ville une commune exemplaire dans la lutte contre le racisme et les discriminations

-----

Le Conseil

Considérant:

- que plusieurs études qualitatives et quantitatives démontrent que la discrimination est encore bien réelle pour les Bruxellois.e.s ayant des racines dans l'immigration;
- que sur le marché d'emploi bruxellois, jusqu'à une entreprise sur trois favorise des candidats sur base de leurs apparences;
- que sur le marché locatif bruxellois, selon un testing réalisé à la demande de la Ministre bruxelloise Céline Fremault, jusqu'à 44% des candidats-locataires au nom à connotation nord-africaine sont discriminés;
- que la Région de Bruxelles-Capitale a voté le 16 novembre 2017 une ordonnance visant à lutter contre les discriminations en matière d'emploi, que cette ordonnance prévoit d'effectuer des tests de discrimination par les inspecteurs sociaux; que la Région attend d'avoir suffisamment de plaintes pour réaliser ces tests;
- que dans 9 cas sur 10, des victimes de discriminations ne déposent jamais plainte;
- qu'aux Pays-Bas, un réseau de guichets locaux a été créé pour baisser le seuil de déposer plainte pour les victimes de discriminations;
- qu'il existe une "Coalition européenne de villes contre le racisme" (ECCAR), un réseau échangeant des bonnes pratiques;
- que déjà deux communes bruxelloises comme Ixelles et Anderlecht ont rejoint la coalition ECCAR ;
- que Molenbeek est prêt à rejoindre la coalition ECCAR ;
- que la Commune de Molenbeek-Saint-Jean exprime son engagement pour les droits égaux et pour la lutte contre les discriminations et le racisme;

Le Conseil communal décide:

1. de mandater le Collège à faire les démarches nécessaires pour rejoindre la Coalition Européenne des Villes contre le racisme (ECCAR);
2. de mettre sur pied un groupe de travail, dont font partie les chefs de groupe de tous les partis, pour élaborer un plan de lutte contre toutes les discriminations, qu'elles soient sur base de couleur de peau, origine, religion, sexe, orientations sexuelles ou handicap;
3. d'étudier dans le cadre de ce plan la possibilité de créer un guichet pour baisser le seuil pour les Bruxellois victimes de discriminations de déposer effectivement plainte, et de les orienter vers des services ou associations qui pourront les accompagner dans leurs démarches pour faire valoir leurs droits;
4. que la Ville de Bruxelles devient exemplaire et décide de ne plus discriminer les membres son personnel. De retirer de ses règlements intérieurs l'interdiction du port du couvre-chef, des insignes, bijoux exprimant une opinion ou une appartenance philosophique ou religieuse.

(s) Bruno Bauwens, Riet Dhont, Mathilde El Bakri, Conseillers communaux (PTB\*PVDA)

Annexes :

